

Données publiques

L'open data local demande une « nouvelle organisation de l'administration »

Publié le 13/11/2017 • Par [Alexandra Caccivio](#) • dans : [France](#)



Maksim Kabakou - Fotolia.com

Quelles sont les conséquences de l'ouverture des données publiques ? Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté et Ecoter s'appuient sur le retour d'expérience des territoires engagés dans le mouvement pour mettre en lumière, lors d'une rencontre organisée le 10 novembre, l'impact de l'open data au sein des collectivités.

D'ici à octobre 2018, les collectivités territoriales de plus de 3.500 habitants sont censées avoir ouvert leurs données, conformément à la trajectoire définie par la loi pour une République numérique adoptée en 2016. Cela représente entre 4.000 et 4.500 collectivités qui sont concernées par l'open data.

A ce jour, seules 200 ont sauté le pas pour ouvrir ce chantier, indique Jean-Marie Bourgogne, délégué général de l'association Open Data France, invité vendredi 10 novembre à la rencontre organisée à Dijon par Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté (l'ex-GIP e-bourgogne) et par la mission Ecoter.

À lire aussi

- [Révision à la baisse de l'opendata dans les collectivités locales](#)

Le déploiement prend d'autant plus de temps que les élus ne sont que très peu à considérer qu'il s'agit d'un dossier urgent : « ce ne sont pas eux qui vont utiliser les données au quotidien », note Tanguy Selo, chief digital officer ville intelligente et innovation numérique à Mulhouse. Si les élus les utilisent peu, les services, en revanche, en sont gourmands : « 70% des requêtes qui sont faites sur l'open data émanent des services eux-mêmes qui agrègent des données de différents services », témoigne-t-il. Cette proportion est la même que celle enregistrée sur l'open data de la ville de Paris, selon Sylvain Raifaud, adjoint au maire du Xe arrondissement.

À lire aussi

- [“L’open data par défaut ne pourra pas se faire sans médiation numérique” – Samuel Goëta](#)

Des services qui n’ont plus le monopole de l’expertise

Deuxième frein au déploiement de l’open data : tout « comme l’introduction des budgets participatifs, il modifie le rapport des citoyens à l’élu et à la collectivité, en modifiant la manière dont sont définies les politiques publiques », avance encore Sylvain Raifaud. « Si tout ce qui fonde la décision est sur la table, qu’on peut le partager avec l’ensemble des acteurs », détaille-t-il, « l’expertise citoyenne » prend de plus en plus de place et remet en cause un monopole d’expertise qui était auparavant détenu par les services ». Cela peut être vécu « comme une sorte de remise en cause » qu’il faut accompagner.

Ce constat est partagé par l’agglomération de Besançon qui est arrivée à « un point de rupture entre une organisation des collectivités territoriales en silos, très hiérarchique, et un fonctionnement heuristique qui est celui propre au numérique », explique Myriam El Yassa, conseillère municipale déléguée à la ville connectée et aux TIC.

La collectivité a cherché à apporter une réponse qui, pour autant, reste partielle. « Dans chaque service, des experts métiers ont été formés, pour qu’ils gèrent eux-mêmes leurs propres données », détaille l’élue. Mais, elle l’appelle de ses vœux, le chantier de l’open data nécessite « un travail de fonds qui peut être impulsé par l’Etat ou par l’ensemble des territoires qui doivent réfléchir à une nouvelle organisation de l’administration ».

À lire aussi

- [Quand les agences d’urbanisme se saisissent de l’open data](#)

Un premier jeu des dix données prioritaires publié

Malgré ces freins, qui sont à la fois politiques et culturels plus que techniques, le déploiement des solutions d’open data locales avance, sans trop de retard, dans [les territoires expérimentaux qu’accompagne Open Data France](#). « Paca a maintenant [un portail opérationnel](#) qui héberge gratuitement 80 collectivités locales et la Bourgogne Franche-Comté s’est dotée d’[Idéo BFC](#) », illustre Jean-Marie Bourgogne.

Le premier volet des données prioritaires qui constituent le socle commun est stabilisé depuis le 4 octobre. Dix données ont été retenues. Elles correspondent au « top 10 des demandes les plus courantes », détaille Jean-Marie Bourgogne. « Trois viennent du niveau national (les résultats des élections par exemple). Sept viennent du niveau local :

1. les délibérations,
2. les subventions,
3. les marchés publics,
4. les équipements publics,
5. les statistiques de l’état civil (sur les prénoms),
6. la base adresse locale
7. et le catalogue des données publiées en open data par la collectivité. »

Depuis la publication de la liste du socle commun des données prioritaires, « nous avons reçu beaucoup d’autres demandes, notamment sur le budget, ajoute-t-il. Une deuxième liste élargie à 20 données prioritaires devrait être publiée en mars ou avril 2018 ».

Pour chacune de ces données, le contenu précis et le format sont également arrêtés, décrits sur le site de [l'open data locale](#). Ils sont bien sûr prescriptifs. La normalisation des données reste un problème qui n'est pas encore réglé. « Ce qui reste à faire, c'est ce travail avec les éditeurs de logiciels, pour intégrer les outils d'extraction qui permettront de récupérer les données au format préconisé, précise Jean-Marie Bourgogne. Ce travail a débuté en octobre. Certains éditeurs ont déjà des prototypes qui sont presque aboutis, comme Berger-Levrault sur les équipements publics. »

À lire aussi

- [Data city : équipes, outils, budget..., à chaque collectivité son organisation](#)

Focus

Retour sur un an d'expérimentation

Si le bilan de l'expérimentation, lancée il y a un an sur 9 territoires, n'est pas encore formalisé, Jean-Marie Bourgogne dresse cependant quelques premiers constats.

1 – Les syndicats mixtes et les syndicats informatiques sont des structures « pertinentes » pour déployer l'open data « parce qu'ils peuvent ouvrir les données de plusieurs dizaines de collectivités locales d'un coup ».

2 – « Ce n'est pas parce qu'une collectivité est fortement engagée, comme l'est Nevers par exemple, que les projets vont vite. Les temps sont longs – parce qu'il faut former en interne, parce qu'il faut que les gens comprennent à quoi ça sert... »

3 – Former les élus et les agents d'une collectivité ne suffit pas. « Il faut un vrai coaching, une AMO, pour accompagner dans la durée le projet ». C'est la raison pour laquelle Open Date France forme aujourd'hui un réseau de formateurs qui pourront prendre le relais auprès des collectivités. Elle s'est notamment dotée d'un serious game qui a été le support à la formation, le 17 octobre dernier, d'un premier groupe de 15 personnes.